



## **La Bourgogne des Ducs : Beaune, Dijon et le Clos de Vougeot.**

Bienvenue pour votre petit séjour en Bourgogne septentrionale !

Les prémices de votre séjour vous amènent à Mâcon, où un bel Hôtel convivial et confortable vous attendra, ainsi que votre dîner dans un restaurant juste à proximité de votre lieu d'hébergement. Ceux qui le souhaitent pourront déjà ainsi flâner dans les rues et sur les bords de Saône de la capitale préfectorale du département de Saône-et-Loire.

### ***Jour 1 : Beaune, la Capitale Viticole !***

Le premier jour de votre circuit vous amènera sur les traces de la ville de Beaune et son incroyable patrimoine. La matinée sera consacrée à la découverte du musée des légendaires Hospices de Beaune, merveille du gothique flamand qui caractérise la Bourgogne du XV<sup>e</sup> siècle.

Après un bon déjeuner sur place, l'après-midi se poursuit par la visite de ville et de ses principaux monuments. C'est un patrimoine très riche et varié qui cumule plusieurs siècles de construction, qui fait de cette petite ville un petit bijoux de la Bourgogne. La journée se termine par une dégustation chez un caviste au sein d'un magnifique réseau de caves qui datent de l'époque moderne. Retour à l'hôtel en fin de journée et dîner au même endroit que la veille.

### ***Jour 2 : La Cité des ducs et le vignoble du Clos de Vougeot.***

La matinée vous conduit à Dijon, la capitale administrative et culturelle de la Bourgogne-Franche-Comté. C'est un joyau d'architecture, d'histoire, et d'art qui caractérise l'ancienne ville des ducs de Bourgogne qui a su conserver son charme via des restaurations très récentes. La visite de la ville se termine par un déjeuner dans une bonne enseigne place Émile Zola.

L'après-midi, direction le vignoble de la côte de Nuits, la parcelle la plus prestigieuse du vignoble bourguignon en située en plein du la route des grands crus de Bourgogne. C'est la visite du célèbre château de Clos de Vougeot et son vignoble qui vous attends, ancien prieuré Cistercien exceptionnel pour son patrimoine viticole. Aujourd'hui séparé des vignes qui l'entourent, le château se trouve être également le siège de la célèbre confrérie internationale des chevaliers du Tastevin. La journée se termine par une dégustation au sein de la grande cave de Vougeot, qui vous permet de appréhender les différentes spécificités de notre vignoble. Retour à l'hôtel en fin de journée et dîner au même endroit que la veille.

## **Tarifs et conditions préalables.**

***Tarifs par personne pour 20 px : 460 euros TTC.***

***Tarifs par personne pour 30 px : 435 euros TTC.***

***Tarifs par personne pour 40 px : 444 euros TTC.***

***Pour des groupes de plus de 40 personnes, un tarif supplémentaire est à prévoir pour le guidage. La base par personne est bien-sûr évolutive, en fonction du nombre final de personnes.***

Le tarif comprend le guidage à la journée, la billetterie sur les sites, les déjeuners et dîners, les boissons, l'hôtel et la taxe de séjour, les dégustations et la gestion des visiteurs sur les sites en lien avec le respect des horaires.

Le tarif n'inclut pas le transport, car l'agence n'est pas un autocariste ! Nous pouvons toutefois vous transmettre un devis avec nos partenaires si besoin, ou vous redirigez directement vers des autocaristes partenaires pour éviter un surcoût trop important.

Les menus vous seront envoyés à l'avance, afin que chacun puisse faire le choix de plats qui lui sied. Seul le menu du déjeuner à Cluny n'est pas modifiable, sauf raisons en lien avec des allergies alimentaires ou des régimes particuliers. À ce sujet, il est impératif de nous transmettre les demandes en lien avec un régime végétarien ou végétalien au préalable car une modification de dernière minute le jour des circuits n'est pas envisageable. Les personnes qui suivent un régime alimentaire exclusivement pescétarien et sans gluten, ne pourront être à leur aise dans ce type de circuits.

Un acompte est à versé au maximum deux mois après la réservation ou en fonction des dates choisies pour le circuit. Le règlement final de la prestation est à effectuer au maximum 5 ou 6 jours avant le début du circuit sauf exception. Le nombre total de personnes doit être annoncé une semaine avant le début du circuit pour des raisons d'organisation en interne. Les annulations non signalées moins de 24 h à l'avance, seront automatiquement facturées en lien avec la nécessité de régler certains prestataires publics ou privés en avance ou le jour des excursions !

Enfin, nous rappelons que le tourisme n'est pas forcément une science exacte. Si des fermetures de sites, blocage des infrastructures, intempéries et autres désagréments non prévus se faisaient voir, nous remplacerions les prestations par un équivalent.